

L'observatoire des Tiers-Lieux, c'est...

Un appui départemental, un pôle ressources 1^{er} et 2nd degré, pour :

- Faciliter les initiatives et les échanges
- L'identification de ressources ;
- La conduite de projet ;
- L'accompagnement et le suivi des actions.

Dans une société apprenante, chaque individu doit pouvoir à son niveau construire et partager ses connaissances et ses découvertes avec les autres, documenter ses apprentissages, disposer des ressources, des lieux et des accompagnements nécessaires pour progresser mais aussi pour permettre à d'autres de s'en inspirer et d'améliorer leurs pratiques.

Si vous souhaitez vous lancer dans la création d'un tiers-lieu ;
Si vous disposez déjà d'un tiers-lieu et aimeriez partager ;
Si vous désirez participer à la réflexion sur les tiers-lieux ;
N'hésitez pas à solliciter l'observatoire classes flexibles et tiers-lieux !

Les contacts utiles :

Observatoire des Classes Flexibles et Tiers-Lieux :
Mel : dsden62.otatierslieuxclassesflexibles@ac-lille.fr

Mme Blandine PARIS, Principale adjointe du collège Paul Langevin à Sallaumines (co-animatrice)
Tel : 03.21.40.58.56
Mel : blandine.paris@ac-lille.fr

Mme Corinne THIRIET, IEN Lens (co-animateur)
Tel : 03.21.13.09.10
Mel: corinne.thiriet@ac-lille.fr

Mme Elisabeth INGHELIS, enseignante chargée de mission, circonscription Noyelles-Godault
Tel : 06.67.95.39.65
Mel : elisabeth.brefort@ac-lille.fr

Des exemples de pratique :

-CDI Tiers Lieux : <http://espacedocweb.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article56>

-Fablab : <https://cavelier.ecolelasalle.com/activites-pedagogiques/fab-lab/>

Quelques ressources :

-PRIMABORD-EDUSCOL [en ligne]. Ministère de l'Éducation et de la jeunesse, 2016. **Qu'est-ce qu'un Tiers-lieu ?** <https://primabord.eduscol.education.fr/qu-est-ce-qu-un-tiers-lieu>

-Classe de demain : rubrique : **secondaire** : <https://www.classe-de-demain.fr/accueil/secondaire/les-tiers-lieux-en-milieu-scolaire-optimiser-lespace-pour-apprendre-autrement>

-Rendez-vous sur « OTA 62 » pour plus d'informations : <http://ota62.site.ac-lille.fr>



OBSERVATOIRE
— CLASSES FLEXIBLES —

TIERS LIEUX



“Un tiers-lieu ne se définit pas par ce que l'on en dit mais par ce que l'on en fait...”

Yoann DURIAUX et Antoine BURRET-Manifeste des tiers-lieux

Qu'est-ce qu'un tiers-lieu ?

Il est difficile de définir précisément un tiers-lieu. Le sociologue américain Ray Oldenburg explique ce concept, comme un « *espace neutre entre la maison et le lieu de travail qui permet des rencontres entre plusieurs personnes ou groupes de personnes et du travail collaboratif en vue d'une production commune* ». Le site *Tiers-lieux.be* le définit plus simplement en « *espace physique prévu pour accueillir une communauté afin de permettre à celle-ci de partager librement ressources, compétences et savoirs.* »

Le tiers-lieu est en quelque sorte un **écosystème de création**. C'est un espace de regroupement, de partage et d'échange, de co-construction des connaissances.

Les tiers-lieux sont présents sur tous les territoires et sous diverses formes : Il n'y a pas de tiers-lieu type, chaque espace a sa propre finalité. Espace de co-working, fablab, makerspace, jardin partagé sont les plus répandus.

Le ce qu'on y fait ? On y expérimente d'autres façons de travailler et de vivre ensemble. On y va pour croiser d'autres compétences, créer du commun et le partager.

Le point commun ? Tous favorisent la créativité, l'initiative, le partage et la collaboration. Ils sont des espaces apprenants et trouvent une résonance particulière dans le système éducatif.

Qu'est-ce qu'un tiers-lieu scolaire ?

Le tiers-lieu scolaire fait référence aux **espaces libres qui peuvent être aménagés** au sein d'un établissement scolaire afin d'**accueillir de manière aléatoire et improvisée des petits groupes de travail** entre élèves, entre professeurs mais également entre élèves et professeurs. On pense au **CDI**, aux **couloirs**, à la **salle des professeurs**, à l'ouverture de **fablabs** ou encore à l'aménagement d'espaces au sein des **halls des établissements** ou de la **cour de récréation**. Le tiers-lieu peut être permanent ou éphémère.

Le tiers-lieu scolaire est un écosystème qui stimule les projets. Il propose un cadre de confiance où une communauté d'individus se rassemble pour travailler en collaboration. Les savoirs y circulent et les connaissances sont partagées.

Pourquoi ? Quels intérêts ?

Les tiers-lieux constituent des véritables dispositifs d'aide à la dynamisation des territoires et au développement de services en réponse à des besoins locaux. Ils créent du lien social, permettent les relations intergénérationnelles et redonnent du sens au collectif. Ils contribuent à la **qualité de vie de tous** et encouragent le **bien-vivre ensemble**.

Ils ont tous pour objectif d'être un lieu de socialisation, cherchant à véhiculer les savoirs et savoir-faire de chacun, pouvant ainsi faciliter l'innovation.

Quels intérêts d'un tiers-lieu scolaire ?

Le tiers-lieu scolaire incarne une nouvelle vision de l'apprentissage : apprendre par le "faire ensemble". Il favorise la mixité et la créativité, en dehors des cadres d'apprentissage traditionnel. Il développe l'apprentissage de pair à pair tout en offrant convivialité et flexibilité. Aujourd'hui, dans une logique de territoire apprenant, des établissements scolaires se repositionnent comme des tiers-lieux pour travailler autrement. Ils ont comme objectifs de :

- lutter contre le décrochage scolaire,
- favoriser l'inclusion,
- faciliter le rapport à la culture et aux savoirs,
- réduire les inégalités,
- faciliter l'appropriation du numérique,
- mettre en œuvre la transition écologique.

Pour l'apprenant, le tiers-lieu est un espace où il peut :

- *créer, fabriquer, innover,
- *développer la confiance en soi et aux autres,
- *apprendre sur et par soi-même (savoir-être),
- *apprendre de l'interaction avec d'autres (savoir-vivre),
- *affiner des compétences précises et spécialisées (savoir-faire),
- *devenir petit à petit la mémoire et l'esprit du lieu, en situation de le garder vivant (savoir-transmettre).



Comment ?

En milieu scolaire, des démarches de tiers-lieux se développent à partir d'initiatives qui visent à repenser les espaces et la collaboration entre les élèves et tous les acteurs de la communauté éducative.

L'objectif est de décloisonner les espaces, favoriser les interactions entre les élèves et tous les acteurs de la communauté éducative, améliorer la circulation, moderniser le matériel par du mobilier flexible. Ces aménagements ont pour vocation de favoriser la coopération entre apprenants mais également l'engagement à travailler des élèves entre les temps de cours. Pour cela, il est important que les élèves soient co-constructeurs du tiers-lieu.

Aussi divers soient-ils, ces espaces répondent tous à une même ambition : **imaginer des solutions pour favoriser le mieux vivre ensemble**